

OBJET

**FINANCES - Parc
animalier - Demandes de
subvention.**

--

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
30/09/16

Date d'affichage :
30/09/16

Nombre de Conseillers
en exercice : 46

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 46

Nombre de Conseillers
votant : 46

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DE COMMUNAUTE**

Séance du 7 OCTOBRE 2016 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présents :

Mme Colette NOEL, Mme Elisabeth BOUILLARD, Mme Sylvie NOGRET, M. Frédéric ALLIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Xavier BERTRAND, Mme Colette BLERIOT, M. Elie BOUTROY, Mme Monique BRY, Mme Anne CARDON, M. Dominique FERNANDE, M. Christophe FRANCOIS, M. Gilles GILLET, M. Paul GIRONDE, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Jacques HERY, M. Christian HUGUET, Mme Françoise JACOB, M. Michel LANGLET, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Denise LEFEBVRE, M. Yannick LEJEUNE, M. Philippe LEMOINE, Mme Frédérique MACAREZ, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Patrick MERLINAT, M. Christian MOIRET, M. Roland MORTELLI, Mme Agnès POTEL, Mme Monique RYO, Mme Sylvie SAILLARD, M. Olivier TOURNAY, M. Hugues VAN MAELE, M. Claude VASSET, M. Philippe VIGNON, M. Jean-Marc WEBER.

Mme Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL

Sont excusés représentés :

M. Jean-Claude CAPPELE représenté(e) par Mme Anne CARDON, M. Jean-Marc BERTRAND représenté(e) par M. Claude VASSET, M. Guy DAMBRE représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Jean-Pierre MENET représenté(e) par M. Patrick MERLINAT, M. Jean-Marie ACCART représenté(e) par M. Roland MORTELLI, M. Alexis GRANDIN représenté(e) par M. Christian HUGUET, Mme Patricia KUKULSKI représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Carole BERLEMONT représenté(e) par M. Jacques HERY, M. Bernard DESTOMBES représenté(e) par Mme Sylvie NOGRET

Secrétaire de Séance : Olivier TOURNAY

Afin de renforcer l'attractivité touristique et économique du territoire, diversifier les activités du Parc d'Isle et valoriser un site naturel au cœur de la ville, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin envisage la création d'un parc animalier à la fois pédagogique et innovant.

Le projet est divisé en trois étapes, estimées de la manière suivante :

1/ Aménagement de la ferme et création d'une volière à perroquets :
572 500 € HT

2/ Aménagement des cheminements doux : 523 300 € HT

3/ Aménagements paysagers complémentaires et création de l'île des petits sauvages (suricates, porcs-épics, pandas roux...) : 1 215 500 € HT

Les différentes études et honoraires de maîtrise d'œuvre sont estimés à 713 840 €.

Le budget prévisionnel global de cette première phase d'aménagement s'élève donc à 3 025 140 € HT.

Sont escomptés les financements suivants :

Région Hauts de France : 42%
Etat (labellisation TEP-CV) : 15%
Département (CDDL) : 1%
Autofinancement : 42%

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits aux budgets des exercices correspondants.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- 1°) d'approuver le principe de réalisation de l'opération ci-dessus exposée ;
- 2°) d'autoriser M. le Président à solliciter les subventions correspondantes auprès des partenaires financiers évoqués ci-dessus, ainsi que de tout autre financeur potentiel ;
- 3°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération et à accomplir toutes formalités en résultant.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, par 43 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, adopte le rapport présenté.

A voté contre : M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

|
Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-240200261-20161007-36560-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/16

Publication : 18/10/16

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

